

Communiqué de presse

Projet de liaison Crémieu – Lyon par Meyzieu Tramway, itinéraire cyclable et piéton La Région confirme la poursuite du projet

Réunis en commission permanente le jeudi 2 avril 2026, les élus régionaux ont adopté la délibération actant la décision de poursuivre le projet de liaison Crémieu–Lyon par Meyzieu. Cette décision fait suite à la concertation préalable qui s’est tenue du 12 novembre 2025 au 14 janvier 2026 et au bilan du garant de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Une concertation préalable riche et constructive

La Région Auvergne Rhône-Alpes se félicite du **succès de la concertation préalable**, qui lui a permis d’échanger avec un public large et diversifié. La **richesse et la qualité des échanges** – soulignées par le garant, les partenaires, les associations locales et par une grande partie du public – ont apporté un éclairage complet sur les attentes, les préoccupations et les propositions exprimées, constituant ainsi une base de travail précieuse pour la poursuite du projet.

Dans son dossier des enseignements et des engagements, disponible sur le site [Liaison Crémieu – Lyon par Meyzieu | Expression Auvergne-Rhône-Alpes](#), la Région retient **plusieurs enseignements majeurs** :

- Un projet fortement attendu qui bénéficie d’une large adhésion
- Un tracé et un mode tramway confortés avec de fortes attentes et des points d’attention concernant la tarification, l’offre et l’exploitation
- Des échanges constructifs et riches sur les 6 nouvelles stations et leurs accès
- L’itinéraire cyclable ouvert aux piétons : une composante appréciée mais à préciser
- De nombreuses préoccupations et exigences quant à l’intégration du projet dans le territoire
- Des interrogations sur les conditions de mises en œuvre du projet
- Une concertation à poursuivre et approfondir

Chiffrés clés de la concertation préalable :

- **18 000 visiteurs** sur l’espace numérique
- **1150 participants** aux rencontres
- **280 contributions** recueillies

Une décision de poursuivre accompagnée de nombreux engagements

Fortes des enseignements qu’elle tire de la concertation, la Région **confirme l’opportunité du projet de liaison entre Crémieu et Lyon par Meyzieu et décide d’en poursuivre sa réalisation**, en approfondissant les caractéristiques suivantes :

- Un **tramway sans correspondance entre Crémieu et Lyon** avec :
 - Une **offre** répondant aux besoins du territoire et une tarification adaptée
 - Une **infrastructure** :
 - Nouvelle sur l’emprise de l’ancien CFEL entre Crémieu et Meyzieu ;
 - Partagée avec l’infrastructure existante entre Meyzieu et Lyon ;
 - L’acquisition de **rames de tramway** et la création d’un **site de maintenance et de remisage**,

- Un **objectif de six nouvelles stations entre Crémieu et Meyzieu**, implantées au cœur des centralités ou à proximité des grands axes, et intégrant des services et aménagements multimodaux.
- Un **itinéraire cyclable ouvert aux piétons**, aménagé majoritairement en continuité le long du tramway.

En tenant compte des contributions recueillies lors de la concertation préalable et des demandes de précisions et recommandations du garant, **la Région Auvergne Rhône-Alpes s'engage**, pour la suite du projet, à :

- Poursuivre les études et investigations nécessaires à la conception détaillée du projet.
- Mesurer et accompagner les effets et impacts, notamment environnementaux, sociaux et urbanistiques.
- Conduire l'ensemble des procédures réglementaires, jusqu'à l'enquête publique.
- Préciser le calendrier et le financement.
- Conforter le chiffrage du projet, notamment au regard des propositions exprimées.
- Maintenir une gouvernance de projet claire et partagée, garantissant un pilotage rigoureux.
- Poursuivre l'information et le dialogue sur le projet, au travers d'une concertation continue.

➤ *Retrouvez les engagements détaillés en Partie 3 du [Dossier des enseignements et des engagements de la Région](#).*

Pour rappel, le projet est réalisé avec l'**appui** de l'Etat, des Départements de l'Isère et du Rhône, de SYTRAL Mobilités (en lien avec la Métropole de Lyon et la communauté de communes de l'Est lyonnais), de la communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, et résulte d'un **dialogue renforcé** avec l'ensemble des partenaires locaux et le Département de l'Ain.

« La concertation préalable a confirmé l'intérêt fort et partagé pour le projet Crémieu – Lyon par Meyzieu. En décidant de le poursuivre, nous affirmons notre volonté d'apporter une réponse concrète aux besoins croissants de mobilité dans le Nord-Isère et l'Est de l'agglomération lyonnaise. Avec ce projet, nous faisons le choix d'une infrastructure fiable, durable et pleinement adaptée aux enjeux de développement de ce territoire. »

Frédéric Aguilera, Vice-président délégué aux transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes